

Saint-Egrève

N°232
FÉVRIER 2017

le journal

DOSSIER

Saint-Egrève

La Métro

qui fait

quoi ?



Les rencontres cinématographiques

reviennent à La Vence Scène
du 17 au 22 février

| Cérémonie des vœux aux habitants du 6 janvier



Le 6 janvier dernier Catherine Kamowski et les élus du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux Saint-Egrévois. Extraits du discours du maire.

Chers amis,

Je suis très heureuse de vous retrouver. Avant de commencer, je souhaite que nous ayons tous une pensée pour honorer la mémoire de Geneviève Ducarre qui nous a quittés le 1^{er} décembre dernier.

Par son engagement pendant près de 15 ans au service de la ville, Geneviève aura participé activement au développement de Saint-Egrève. De toi Geneviève, nous nous souviendrons de ton sourire éclatant et chaleureux, de ton regard pétillant, de ton attention aux autres. Nous avons perdu bien plus qu'une amie.

Je tiens à remercier Peggy Solinas qui a accepté de succéder à Geneviève en tant que membre du Conseil Municipal.

Je souhaite que nous ayons aussi une pensée pour les victimes du terrible attentat qui a touché Berlin le 19 décembre. Moins de 6 mois après l'attaque qui a frappé Nice le 14 juillet, ce drame nous touche, une nouvelle fois. La barbarie ne connaît aucune frontière, aucune limite. Et une nouvelle fois, c'est notre Europe, notre mode de vie qui sont visés. Pensons aussi aux jeunes gens qui ont trouvé la mort à Istanbul. Mais ne cédon pas à la peur.

Nous devons bien entendu renforcer les mesures de sécurité mais nous ne devons ni nous replier sur nous-mêmes, ni céder aux peurs et aux amalgames. Nous devons aussi rester vigilants pour ne pas perdre notre liberté mais aussi pour ne pas nous laisser entraîner dans une posture de rejet. Alors accueillons ensemble 2017: dans la liberté et dans l'espoir!

Pour 2017, je forme le vœu que cette année soit remplie de joies et de solidarités. L'année 2016 a été, de ce point de vue, une année bien remplie autour de trois priorités:

LA SOLIDARITÉ

Toutes les solidarités sont plus que jamais indispensables à l'égard de ceux qui en ont le plus besoin. En 2017, la Ville continuera d'agir pour permettre à tous de trouver la place qui est la leur dans notre société. La solidarité est l'essence même de notre vivre ensemble, c'est l'expression de la fraternité.

L'ÉDUCATION

L'avenir de nos enfants est notre préoccupation de tous les instants. C'est ce qui nous permet d'espérer en une égalité plus forte. En 2017, la Ville continuera d'agir pour donner à nos écoles et aux enseignants les moyens de transmettre leurs connaissances dans des conditions optimales, la Ville continuera de déployer les outils numériques dans nos classes et d'accompagner l'adaptation continue des activités périscolaires.

LES SERVICES AU PUBLIC

En 2017 la Ville continuera à proposer des services publics accessibles et toujours plus réactifs, elle continuera d'agir pour protéger et préserver son environnement, ses parcs et tous ses espaces verts et pour le vivre ensemble et offrir des conditions idéales d'accueil pour tous nos nouveaux habitants.

En 2016, nous avons fêté près de 130 naissances et 65 mariages. Depuis 15 ans, le niveau de population est resté stable, mais les compositions familiales ont évolué, les attentes ont changé. Quand un nouveau projet est lancé - économique, urbain, sportif ou culture - il est parfaitement légitime pour chacun de s'y intéresser puisque nous sommes tous les premiers concernés. Il est normal que la municipalité organise

le débat avec les habitants et réponde aux interrogations posées.

C'est l'une des forces de notre cité, Saint-Egrève a toujours su s'adapter à son époque, anticiper les changements pour valoriser son cadre de vie, essayer de dépasser les clivages pour associer et rassembler les habitants autour de l'intérêt général. Alors, soyons fiers et heureux d'accueillir ces nouveaux habitants.

Je veux le redire ce soir: notre PLU adopté en 2011 s'adapte aux évolutions de l'époque. Il préserve notre cadre et nos espaces de vie. Il fixe surtout des règles claires et contraignantes pour les porteurs de projet pas toujours enclins à respecter le rythme de développement de notre cité. J'ai eu l'occasion de le rappeler lors du débat métropolitain du 14 décembre dernier au sujet du projet d'aménagement et de développement durable de notre territoire. J'ai insisté sur les notions de parcours résidentiel et de mixité sociale harmonieuse, pour que chaque habitant et chaque famille puissent disposer d'un logement digne et adapté à ses besoins.

Avec l'équipe municipale, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les services de la Métropole et du Département pour accueillir de nouvelles entreprises et finaliser, notamment, les travaux du carrefour des abattoirs.

J'évoquais tout à l'heure l'importance des Solidarités. Nous continuerons de nous battre pour la réalisation d'un pôle enfance à Prédieu/Fiancéy. Le dossier avance sereinement. En matière de solidarité, la Ville continuera à préparer l'installation d'une épicerie solidaire à la Maison des Solidarités et des Familles, et aménagera une salle polyvalente à Prédieu.

En matière éducative, la Ville continuera

sommaire n°232

d'investir pour rénover et moderniser nos écoles, notamment sur le plan numérique. Deux chantiers seront engagés cette année: la rénovation de l'école Barnave et du bâtiment mixte 2 de l'école Prédieu.

Dans le domaine de la culture, nous avons décidé d'affecter plus de 2 millions d'euros dans la modernisation et la transformation du service Bibliothèque sous la conduite de Geneviève Reynier et de Véronique Jaubert qui travaille à l'installation d'un parcours patrimonial et sportif. Tout n'est pas encore fixé s'agissant de l'évolution de notre service Bibliothèque. Nous sommes dans une phase préalable d'élaboration du projet de médiathèque du 21^e siècle à l'élaboration duquel vous serez toutes et tous associés. Dans la même perspective, nous souhaitons cette année donner un nouvel élan à la démocratie locale. Forts de la qualité des échanges et des travaux des Conseils des habitants, nous allons lancer un concours d'idées pour réaliser un projet sur l'espace public dans chacun des trois grands quartiers. Les projets retenus en 2017 par les trois Conseils des habitants seront inscrits au budget 2018 dans une enveloppe budgétaire de 15 000€ maximum par quartier.

Enfin, en matière de sport et de loisirs, le projet de création d'une nouvelle piscine intercommunale porté par le SIVOM du Néron avance bien. Par ailleurs, cette année, la Ville lancera la rénovation du bâtiment de la tribune des terrains sportifs des Brieux.

Tous ces projets, tous ces investissements, nous ne pourrions les engager sans une gestion saine, rigoureuse et responsable. D'ici à 2020, près de 20 millions d'euros auront été consacrés à l'investissement et, ce, tout en préservant votre pouvoir d'achat. Pour tout cela, je tiens à remercier l'ensemble des élus présents ce soir.

Je tiens également à remercier les services et les agents de la ville, les associations, les partenaires et tous les acteurs du territoire qui nous aide à faire vivre notre belle ville.

ÉCHÉANCES

Pour conclure je veux vous rappeler combien cette année 2017 s'annonce cruciale avec deux échéances politiques majeures pour l'avenir de notre pays. Nous sommes en effet appelés à voter pour les élections présidentielles et les élections législatives. Je ne peux que vous inviter à vous déplacer pour aller voter. Vous connaissez l'adage : "la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas".

Catherine Kamowski

4-8 | les actualités

L'internationale collégienne

Ça déménage au marché

Zones d'activités : extinction de l'éclairage public

Pôle enfance, c'est parti !



| la Ville 9-11

Culture

La future médiathèque en questions

Environnement

A Saint-Egrève, l'arbre est roi !

12-15

| Dossier

Services publics

Ville / Métropole : qui fait quoi ?

| les loisirs 16-19

Focus

Tous à l'eau ! Non mais à l'eau quoi !

Événements

Matière gourmande

Informatique seniors

"A vous de voir", le programme



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : février 2017

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Catherine Kamowski ■ Directeur de la Communication : François Hemandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

■ Maquette : service communication



L'internationale collégienne!



Si les proches d'Inga (à gauche) lui manquaient durant sa première semaine en France, le jeune fille s'est si bien acclimatée qu'elle a passé les fêtes de fin d'année avec la famille d'Eva (à droite)

Aux dires de la jeune fille de 14 ans, les débuts d'Inga au Collège Chartreuse en classe de 3^e, ont été "un peu compliqués. Maintenant je comprends très bien, à l'école je comprends les cours". Il faut dire que la jeune fille, qui dans son sweat siglé Hard Rock Café, se fond parfaitement dans la masse, est Allemande et est venue s'installer dans la famille d'Eva, sa condisciple de quatrième, pour étudier trois mois en France. "Une copine avait fait un échange comme ça. A son retour elle parlait très bien le Français. J'ai cherché sur Internet, j'ai trouvé l'annonce d'Eva et voilà". Malgré son jeune âge, cette dernière a en effet eu envie de s'offrir une expérience internationale hors normes. En juin dernier, Eva découvre le programme Brigitte Sauzay de

l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFA), un programme individuel d'échange scolaire qui permet à des collégiens et des lycéens de séjourner trois mois dans une famille en Allemagne et d'accueillir en retour trois mois un correspondant allemand chez eux. Durant la période de l'échange, l'étudiant étranger est hébergé dans la famille de l'élève partenaire et fréquente le même établissement scolaire que ce dernier pendant au moins six semaines. "Ce type d'échange, c'est le troisième en trois ans que j'accompagne", explique Jérôme Claret le professeur d'allemand du collège Chartreuse qui suit l'aventure des deux jeunes filles. "C'est une expérience très enrichissante pour elles mais aussi pour les autres élèves". ■

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : afin d'inscrire dans les écoles publiques de la Ville les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants, les inscriptions auprès du service scolaire se feront du 6 mars au 6 avril. En savoir + : 04 75 56 53 19

Restauration scolaire

A table!

Chaque jour, près d'un millier d'écoliers saint-égrévois mangent dans l'un des six restaurants scolaires de la Ville. Mais avant d'arriver dans leur assiette, les petits plats sont mitonnés consciencieusement dans l'une des cuisines centrales du département de l'Isère installée dans l'enceinte du collège Barnave. Ici une douzaine de personnes, dont quatre employés municipaux formés aux règles d'hygiène qui s'imposent à la profession, s'activent dès 6h du matin pour préparer quotidiennement environ 4 800 repas qui sont destinés à être consommés dans les restaurants scolaires de 11 collèges de l'agglomération et ceux des écoles de la ville. "Les menus sont élaborés par la direction départementale, ils sont retravaillés par l'équipe de la cuisine centrale qui apporte son savoir-faire avant d'être validés

par une diététicienne", explique Christophe Lejeune, chef de production de cette ruche bourdonnante. "Nous disposons de trois sauteuses multifonctions dans lesquelles nous cuisinons les plats en privilégiant les produits locaux, bios et frais". Une fois prêtes, les préparations sont conditionnées et refroidies sur place avant d'être stockées en chambre froide. "Généralement, nous préparons les menus la veille pour le lendemain ou le sur-lendemain. Mais nous sommes habilités à proposer des plats qui ont une durée de vie de cinq jours". C'est en liaison froide que les plats sont ensuite emmenés dans les cuisines satellites. Dans les restaurants des écoles de Saint-Egrève, les plats sont alors réchauffés par les personnels municipaux et distribués aux enfants qui sont encadrés par des animateurs qualifiés tout au long de leur pause méridienne. ■



Chaque étape du process est contrôlée afin de garantir aux enfants une alimentation de qualité

11,57 €

c'est le coût total d'un repas scolaire à Saint-Egrève, cela comprend la nourriture, l'encadrement et l'animation.

“A vous de voir” II: les rencontres reviennent!

Avis aux cinéphiles, la grosse voix des bandes annonces le clame dès à présent: “Du 17 au 22 février, les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève reviennent à La Vence Scène pour une deuxième édition encore plus énorme”.



Chouette ! A vous de Voir revient à La Vence Scène

Quand La Vence Scène fait son cinéma, elle ne le fait pas à moitié! Du 17 au 22 février, “A vous de voir”, la deuxième édition des Rencontres cinématographiques de Saint-Egrève, propose six jours de fête, de cinéma et de spectacle vivant! 34 films sont au programme de cette manifestation dont l’ouverture se fera en fanfare grâce à L’Unisson qui s’est mis en tête de jouer les airs incon-

tourlables du 7^{ème} art! Pour ravir le public, un programme éclectique a été préparé avec l’aide et le soutien actif des associations culturelles saint-égrévoises qui se sont impliquées une fois de plus dans la mise en place de l’événement.

Du ciné et bien plus

En plus des longs-métrages proposés, qui comptent tout de même neuf avant-premières

et dix films jeune public, une myriade de “happenings” doit ponctuer cette semaine! Ainsi, des animations et surprises orchestrées par la Compagnie des Gentils vont animer les séances en mettant en place un accueil piano-bar dès 20h tous les soirs, en faisant chanter le public avec des séances karaoké ou en challengeant les cinéphiles avec leur quizz musical...

Mais ce n’est pas tout puisque les spectateurs sont aussi invités à découvrir une expo/quizz réalisée par Haut en Couleurs, à participer à des jeux avec la ludothèque de l’Association Familiale qui investit La Vence

Scène avec un festival de jeux et d’animations pour tous le mercredi 22 février. La boîte à Balbu-Ciné plongera les plus curieux dans la découverte des origines du cinéma par la manipulation de différents jouets optiques et les Saint-Egrévois de Complice Production sont aussi de la partie avec leur concert “Swing la Mouche” qui le 18 février à 20h doit ouvrir l’accueil des séances... ■

A noter: les préventes pour l’ensemble des séances des rencontres sont disponibles sur www.lavencescene.saint-egreve.fr et à la billetterie de La Vence Scène.

La programmation

Si les événements sont recensés dans une plaquette et sur les sites de la Ville et de La Vence Scène, voici tout de même les films à l’affiche de “A vous de voir”: “Le cercle - Rings” (Int -12 ans), “La Tortue Rouge”, “Sahara”, “L’Empereur”, “Paris pieds nus”, “Tempête de sable”, “Sage-femme”, “Le potager de mon grand-père”, “Tous en scène”, “L’école des lapins”, “Raid dingue”, “Rivière sans retour”, “Les oubliés”, “Chez nous”, “La La land”, “Ballerina”, “La vallée des Loups”, “Lego Batman”, “La jeune fille et son aigle”, “L’ascension”, “Rock’n’ Roll”, “Le professeur de violon”, “La Fontaine fait son cinéma”, “Ma vie de courgette”, “Un sac de billes”, “Un paese di Calabria”, “Citoyen d’honneur”, “A deux, c’est mieux”, “Panique tous courts”, “Alibi.com”, “Kalo Pothi un village au Népal”, “Loving”, “Si j’étais un homme”, et... “Chantage”. **A noter certaines séances sont accompagnées de courts-métrages comme :** “L’ours noir”, “Le moine et le poisson”, “Totems”, “Tombés du nid”, “Chemin d’eau pour un poisson”, “Tigres à la queue leu leu”, “La cage” ou encore “Rasmev”...

Voir aussi les horaires en page 18.



Partenariats

L’organisation de cette grande fête du cinéma se fait en partenariat avec l’Association Familiale, la Bibliothèque, la Compagnie Évidence, Complices Production, Haut en Couleurs, MJC activité danse, le Pôle Jeunesse, Rouge Banane, Saint’E Olympia, Saint-Egrève Jumelages, le Sou des Ecoles section danse et L’Unisson.

LE CINE A LA RADIO: France Bleue Isère est partenaire d’“A vous de voir” et les rencontres sont à suivre aussi sur “Ca bouge en Isère” à 6h50 et à 18h avec “Le café des artistes” de Manuel Houssais

Un jury

Pas de rencontres cinématographiques sans prix. Pour décerner le meilleur film jeune public de la sélection “A vous de voir”, un jury d’experts aura la difficile mission de désigner le lauréat de 2017! Composé de dix jeunes saint-égrévois, il rendra public le résultat de ses délibérations le 22 février à 15h avant la séance de “Tous en scène”. ■



Du bleu pour le stationnement

Depuis 2009, les places de stationnement en zone bleue se multiplient à Saint-Egrève. Créées à l'initiative de la commune et à la demande des commerçants eux-mêmes, on en retrouve aujourd'hui dans tous les quartiers de la ville. Rue des Mails, rue des Bonnais, le long de la RD 1075, à Saint-Robert ou encore rue du 19 mars, rue de la gare, devant l'Unisson ou rue Casimir Brenier, en tout, 16 zones bleues ont été installées à Saint-Egrève afin de permettre au plus grand nombre de faire ses courses ou se rendre chez son coiffeur.

Ces parkings gratuits sont matérialisés par un marquage au sol spécial et nécessitent l'utilisation d'un "disque horaire" qui permet de limiter le temps

d'utilisation de ces derniers afin de mieux partager l'espace public.

Nouveauté de la rentrée 2017, il existe désormais des secteurs où le stationnement est limité à une heure, d'autres à 20 minutes (rue de La Monta) et d'autres encore à deux heures (rue des Mails). Si à l'origine, ce système ne concernait qu'une vingtaine de places rue de la Contamine et avenue du Général de Gaulle, le dispositif s'est rapidement étendu à d'autres secteurs de la Ville en concertation avec les commerçants eux-mêmes qui apprécient le fait que ces zones bleues permettent un "turn over" régulier des utilisateurs. ■

A noter : la liste exhaustive de ces secteurs est disponible sur www.saint-egreve.fr.



A Saint-Egrève les zones bleues sont entrées dans les mœurs

5 000 disques de stationnement ont été distribués gratuitement par la Ville et les commerçants afin de lancer les zones bleues.

Comment ça marche ?

La zone bleue est effective tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf le dimanche et les jours fériés. Au sein des zones peintes au sol et identifiées par des panneaux, un "disque horaire" doit être placé derrière le pare-brise et être visible. Il doit également faire apparaître l'heure de début de stationnement.

Ça déménage au marché !



Depuis son inauguration en septembre 2009 (notre photo) le marché Marius Camet attire les Saint-Egrévois

Depuis le mois de septembre 2009, les commerçants du marché de fin de journée installent leur stand sur l'ancien terrain de basket transformé en parking qui jouxte l'allée cavalière qui relie la RD 1075 au château Borel. Toutefois, avec la réhabilitation de celle-ci et les travaux d'embellissement du parc Marius Camet (voir aussi en page 9), il va falloir changer un peu ses habitudes. En effet, le 23 février les commerçants vont déménager pour prendre place... sur l'allée cavalière elle-même, à deux pas de leur localisation actuelle. En effet, cette perspective entièrement rénovée et rendue aux piétons a été spécialement aménagée afin de pouvoir recevoir dans les meilleures conditions les étals des commerçants et leurs clients! Une fois ce déménagement fait, les services de la Ville pourront "déposer" l'ancien parking et le transformer en espace vert. ■

Zapping du mois

JANVIER
Mercredi
18



Vœux au monde économique

C'est en mairie que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire au monde économique. A l'occasion de la nouvelle année, plus d'une centaine de commerçants, d'entrepreneurs et de chefs d'entreprise se sont donc retrouvés autour de Catherine Kamowski et de l'équipe municipale pour participer à une soirée durant laquelle le maire a évoqué les grandes lignes de la politique de la Ville en faveur du dynamisme économique local. Mais ce rendez-vous a aussi été l'occasion pour tous les professionnels présents de rencontrer les élus et d'échanger avec leurs pairs.

Zones d'activités : extinction de l'éclairage public

À compter du 20 février, l'expérience lancée par la Ville dans ses parcs publics depuis 2014 va être étendue aux 325 lampadaires des zones industrielles et des zones d'activités de Saint-Egrève. En effet, à l'instar d'une grande partie des espaces verts publics qui n'est plus éclairée entre 1h et 5h du matin, c'est au tour de la zone d'activités de connaître des nuits sans lumière. "Ces secteurs ne sont que très peu, voire pas du tout, fréquentés au cœur de la nuit", constate Catherine Haddad adjointe en charge du développement durable, "faire fonctionner 325 lampadaires pour éclairer des secteurs vides ne rime à rien tant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue économique". C'est pour cela qu'il a été décidé d'expérimenter la coupure de l'éclairage



Les zones d'activités ne seront plus éclairées pour rien entre 1h et 5h du matin

public dans ces zones d'activités entre 1h et 5h du matin. L'économie attendue est pour le moins conséquente puisque 45% de la consommation électrique d'une ville est liée à l'éclairage public de ses parcs et de ses rues. Saint-Egrève

compte 3019 points lumineux qui contribuent à éclairer 60,6 km de voirie. Leur consommation énergétique annuelle est de 1 227 228 kWh, soit l'équivalent de celle de 230 foyers moyens. Avec l'arrivée du tram E, le nombre de lampadaires a aug-

menté de 250 nouveaux points lumineux en 2015. Pourtant la consommation électrique de ces éclairages a diminué de 25% ces cinq dernières années. Une baisse qui s'explique surtout par le passage à la technologie LED pour l'éclairage public. ■

(685 782 €

C'est le coût total des factures d'électricité, de gaz et de carburant de la Ville en 2015. Un budget en recul de 2% par rapport à 2014.

(-5% C'est, à l'horizon 2020, l'objectif de diminution de la consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre que s'est fixé la Ville par rapport à 2014.

Devenir Sapeur-Pompier

La caserne de Saint-Egrève a besoin de pompiers et organise une journée porte ouverte le samedi 11 février avec pour thème "les gestes qui sauvent". "Cette journée de sensibilisation des citoyens au recrutement de sapeurs-pompiers volontaire, est organisée le samedi 11 février de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux du centre de secours de Saint-Egrève", explique le Lieutenant Paluszkiwicz qui rappelle que celle-ci "sera l'occasion d'échanger et de présenter nos activités. En parallèle, deux sessions de formation aux gestes qui sauvent sont proposées". ■
En savoir + : 04 76 27 99 10



Enedis relève les compteurs

Les compteurs électriques classiques sont actuellement remplacés par des équipements connectés, les Linky. C'est Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui est en charge de cette campagne nationale lancée le 1^{er} décembre 2015 et qui doit se poursuivre jusqu'en 2021. Cette opération de modernisation concerne actuellement Saint-Egrève. Pour mémoire, ce nouveau compteur se veut "au service des territoires et de la transition énergétique" en participant à rendre le réseau de distribution plus "intelligent". Pendant ce déploiement, Enedis doit assurer une information



claire et complète : des courriers personnalisés sont envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose doit informer le client de son passage 25 jours au moins avant la date prévue. ■

En savoir + : <http://www.enedis.fr/linky>

Lutte contre la pollution



Les mesures de restriction de la circulation lors des pics de pollution sont adossées aux certificats Crit'air

Depuis sa mise en place en novembre dernier, le dispositif métropolitain de réponse graduée aux épisodes de pollution de La Métropole, a été déclenché trois fois lors d'épisodes météorologiques propices à l'augmentation du taux de particules fines dans l'atmosphère locale. Durant ces périodes, des régulations de la circulation automobile ont été

mises en place de manière graduée. Pour mémoire, au 2^e jour du pic de pollution, la vitesse est réduite de 20 km/h sur les voies limitées à 90 km/h et à 70 km/h sur l'A48, l'A480, l'A41 et l'A51 à partir des péages de Voreppe, Crolles et Vif. Au 5^e jour, les 8% de véhicules sans certificat ont interdiction de circuler dans La Métropole et sur ses accès autoroutiers. Parallèlement, une

tarification réduite est mise en place pour les transports en commun et les Métrovélos. Au 7^e jour, les véhicules des catégories 4 et 5 (soit 26% des véhicules) doivent rester au garage tandis que les transports en commun ainsi que les Métrovélo sont gratuits. ■

A noter: Depuis le 1^{er} janvier, les contrevenants risquent une verbalisation (de 22 à 35 €).

Acquérir son certificat



Avant de l'apposer sur son pare-brise, il faut se procurer son Certificat Qualité de l'Air. Pour cela deux solutions : Sur Internet : il faut se rendre sur la plateforme www.certificat-air.gouv.fr muni de sa carte grise et d'une carte bancaire, puis cliquer sur la rubrique "Demander son certificat" et suivre les instructions.

Par courrier : il est également possible de commander son certificat par courrier et de le régler par chèque. Il suffit de télécharger le formulaire "Demande de certificat qualité de l'air pour les particuliers" de le remplir et d'y adjoindre un chèque de 4,18€ à l'ordre de "l'Imprimerie Nationale SA" et envoyer le tout à "Service de délivrance des certificats qualité de l'air - BP 50637 - 59506 Douai cedex" ■

questions à :

3

Camille
RIEUX

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
Référént territorial
pour le Sud Isère



La pollution aux particules fines fait la une de l'actualité en ce moment. Mais qu'est-ce que c'est que ces particules ?

C'est un cocktail de polluants émis dans l'atmosphère. Résidus de combustions, très légères, elles restent en suspension et leur taille fait qu'elles peuvent pénétrer les voies respiratoires. Les plus petites peuvent atteindre les alvéoles pulmonaires et même pénétrer le système sanguin. Pour simplifier, on les distingue en deux catégories. Celles qui ont une taille inférieure à 10 microns, les PM 10, et celles plus nocives dont la taille est inférieure à 2,5 microns, les PM 2,5. Elles sont d'origines très diverses et ont des particularités chimiques variées ce qui nous permet de les identifier facilement.

Et justement quelle est l'origine de ces particules fines ?

Le trafic automobile est bien évidemment l'une des trois principales sources d'émetteurs de particules fines avec le secteur industriel. En la matière, 50% des émissions de particules fines à l'année sont le fait du chauffage bois individuel non performant (c'est-à-dire le chauffage dont la combustion n'est pas faite dans un appareil labellisé flamme verte 7 étoiles, NDLR). Cette part monte même à 2/3 en hiver.

Quelles sont les particularités du bassin grenoblois en terme de pollution atmosphérique ?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la qualité de l'air du bassin grenoblois tend à s'améliorer. Depuis une dizaine d'années, on a enregistré par exemple une baisse d'environ 80% de la pollution au dioxyde de soufre d'origine industrielle. Si cela est moins marqué pour les pollutions à l'ozone ou aux particules fines, la tendance est là aussi à la baisse. Mais il y a encore des efforts à faire, la géographie locale fait que la pollution tend à stagner dans la vallée. Tout au long de l'année, 90% des habitants de la Métropole sont continuellement exposés à des taux supérieurs aux préconisations de l'OMS en matière de particules fines, notamment le long des axes routiers. C'est une donnée à prendre en compte pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Pôle enfance : c'est parti!



Les travaux de terrassement (en bas)
du Pôle enfance (en haut) ont débuté

Ça y est, les travaux du Pôle Enfance de Fiancéy ont été lancés. Mi-janvier, les engins de terrassement ont en effet commencé à préparer le terrain sur lequel sera érigé un bâtiment original centralisant un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) collectif de 40 places mais aussi une ludothèque associative et le Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Si en ce moment, c'est surtout le terrain qui est au cœur des attentions, la construction du bâtiment en lui-même va prochainement être lancée. Les fondations sur lesquelles reposeront les pilotis de cet équipement en bois aux

formes douces et arrondies seront ainsi mises en place. A l'image de ce choix original qui permet une construction légère, le futur pôle sera bardé de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement à l'image de son isolation qui assurera le confort et la sécurité sanitaire de ses utilisateurs! Dessiné par les architectes grenoblois du cabinet R2K, cet équipement de 620 m² utiles est destiné à remplacer les locaux de l'ancienne halte-garderie de Prédiéu et à augmenter le nombre de places disponibles pour l'accueil des tout-petits à Saint-Egrève. ■

Se promener Parc Marius Camet

En parallèle de la requalification de l'allée cavalière, dont les travaux se terminent en ce début février, le service des espaces verts de la Ville de Saint-Egrève intervient actuellement sur le parc Marius Camet afin d'en redessiner les cheminements piétons et cycles. Première phase de ce chantier, un nouveau chemin adapté aux personnes à mobilité réduite

est actuellement en cours de réalisation le long du terrain de rugby. Une fois cette nouvelle voie créée, elle sera plantée de part et d'autre par des arbres et arbustes qui permettront d'embellir le site et de créer un véritable parcours de senteurs... D'autres plantations sont aussi prévues au centre du parc le long du chemin notamment. ■



Eclairage : lumières sur Cuvilleux

La Ville poursuit sa campagne de renouvellement de l'éclairage public en se penchant à compter de ce mois de février sur le hameau de Cuvilleux. En effet, 63 mats de lampadaires vont être déposés pour être ensuite remplacés par des équipements tout neufs plus esthétiques et surtout équipés de leds. Déjà très économes en énergie de part leur technologie led, ces nouveaux éclairages publics, qui équiperont d'ici deux mois l'ensemble des rues et chemins qui jouxtent les deux terrains synthétiques de football seront bien évidemment équipés de variateurs de puissance ce qui permettra de les rendre encore plus sobres... 70 000€ sont consacrés par la Ville à ce chantier.



Embellissement de Jomardière

Fin janvier, Boulevard de Jomardière, la Métropole dans le cadre de sa compétence "voirie" est intervenue pour remplacer des bordures de trottoir détériorées. Le chantier, qui devait s'étaler sur une période de deux semaines, a pour objet de reprendre les bords du terre-plein central. A noter, si la réfection de ces bordures est une compétence métropolitaine, ce sont bel et bien les espaces verts de la Ville qui ont en charge l'entretien des espaces verts qui embellissent l'axe du boulevard Jomardière (voir aussi en pages 12-15).

Culture

La future médiathèque en concertation

Proposer aux Saint-Egrévois une médiathèque du 21^e siècle à l'attractivité renforcée et plus en phase avec les nouveaux usages, voici l'un des objectifs du projet de rénovation en profondeur de cet équipement.



Le projet de rénovation et d'évolution de la Bibliothèque s'inscrit dans le cadre des grandes opérations annoncées pour l'année 2017 qui promet d'être riche en nouveautés! Pour élaborer finement son projet, la Ville va faire appel aux Saint-Egrévois dès ce mois de février afin de lancer un processus de rénovation en profondeur de la bibliothèque municipale. Il devrait se concrétiser en 2020 par des évolutions tant en termes de locaux que de services ou d'horaires d'ouverture.

En répondant à des questions variées relatives aux locaux ou

encore à la place du numérique dans la bibliothèque, tous les Saint-Egrévois, qu'ils soient aujourd'hui utilisateurs ou non, peuvent donc s'associer à la démarche de réflexion entreprise par la Ville. En donnant leur avis ils participent ainsi à définir les évolutions qui permettront à la bibliothèque municipale de mieux répondre à leurs nouvelles attentes.

Etat des lieux

Aujourd'hui établie sur trois sites distincts, la Bibliothèque Municipale propose un fonds documentaire particulièrement important qui se décline sur des

supports diversifiés. Une équipe de 12 personnes y accueille le public saint-égrévois qui peut accéder à plus de 70 000 documents dont 62 000 livres, 7000 CD, 900 films documentaires et films pour la jeunesse. A cela s'ajoutent environ une centaine d'abonnements à des journaux ou magazines ainsi que des animations qui sont proposées tout au long de l'année. ■

Consultation

A compter de la mi-février, les Saint-Egrévois sont invités à répondre à un questionnaire relatif à leurs attentes vis-à-vis des évolutions à venir de la bibliothèque. Cette enquête, à retourner en mairie avant le 31 mars, a pour objectif de permettre à la Ville de collecter un maximum d'avis afin de développer les services et les locaux, qui sont les piliers d'une médiathèque, qui correspondent en tous points aux usages et aux attentes des lecteurs du XXI^e siècle.

Le questionnaire sera disponible dans les trois sites de la bibliothèque, en mairie ainsi que sur le portail web de Saint-Egrève (www.saint-egreve.fr).

(3037 C'est le nombre d'abonnés que compte la Bibliothèque municipale.

ONLINE : le catalogue de la bibliothèque, le compte utilisateur, les coups de cœur des bibliothécaires... sont disponibles sur www.bibliotheque.saint-egreve.fr

(0 € Depuis 2009, c'est le prix de l'inscription à la Bibliothèque municipale pour tous les Saint-Egrévois.

Les élus viennent à votre rencontre

“Les élus viennent à votre rencontre” troisième! Samedi 11 février de 9h à 12h, il sera de nouveau possible pour les habitants du secteur Nord Cornillon de venir rencontrer leurs élus en charge de la proximité en se rendant à la permanence, tenue notamment par Benjamin Coiffard et Bernard Bresó à la Maison des Associations. La règle du jeu reste la même pour cette nouvelle session : les discussions durent 15 minutes, se déroulent en tête-à-tête entre un habitant et un ou deux élus qui s'engagent à répondre aux questions (en direct quand cela est possible ou par courrier) ou à aborder tous les sujets concernant le secteur proposés par leur interlocuteur. ■



( La prochaine séance publique est programmée à 19h Conseil municipal **mercredi 15 février**

Environnement

A Saint-Egrève, l'arbre est roi !

Grands ou petits, en ornement ou en bosquet, les arbres à Saint-Egrève occupent une place d'honneur dans l'espace public. En début de mandat, la Ville avait annoncé la plantation de 1000 nouveaux sujets. Où en est-on ?



Saint-Egrève entretient et développe son patrimoine arboré

Ils partent 3000 en 2014 mais par un prompt renfort, devraient se voir plus de 4000 sous les contreforts du Néron... "Ils", ce sont les arbres et arbustes de plus de deux mètres de haut qui étendent leurs branchages dans les espaces publics de la Ville. "En début de mandat, nous avons affirmé notre intention d'augmenter le patrimoine arboré de la ville de 1000 nouveaux arbres. Cet objectif, nous sommes en passe de l'atteindre, si ce n'est déjà fait, avec une avance certaine sur notre planning initial", explique souriant Benjamin Coiffard. Et il a de quoi être souriant le conseiller municipal

en charge des aménagements puisque il apparaît qu'à la fin 2016 1057 arbres avaient été plantés sur les espaces publics de Saint-Egrève. "En tenant compte des arbres et arbustes que nous avons dû couper du fait de leur état sanitaire notamment, le patrimoine arboré de Saint-Egrève s'était enrichi de 992 arbres au 31 décembre dernier" précise ce dernier qui explique que pour arriver à un tel résultat "la Ville se mobilise pour planter de nouveaux sujets à chaque projet urbain. Nous profitons du moindre aménagement de voirie ou d'espace public. Les projets immobiliers, les aménagements

de zones d'activités, le réaménagement ou la création de parc incluent systématiquement une dimension arborée".

Diversification

Les raisons d'une telle mobilisation sont variées. Si l'aspect esthétique est bien évidemment de la partie, ce sont aussi des préoccupations environnementales qui soutiennent l'action municipale. "En multipliant les arbres et en diversifiant les essences, nous participons à maintenir des habitats pour les espèces animales sauvages en zone urbaine. En plantant des arbres, nous soutenons donc la

biodiversité à Saint-Egrève. En outre, la présence d'arbres, surtout en bosquet, permettent en été de maintenir des îlots de fraîcheur dans les secteurs très minéralisés. Cela permet donc de tempérer la commune lors des épisodes de forte chaleur", continue l' élu qui s'appuie sur un diagnostic thermique de la Ville mené conjointement avec La Métropole. "Et puis les arbres permettent de marquer les saisons visuellement. Bourgeonnement, éclosion des fleurs, feuillage fourni et parterre de feuilles mortes qui se ramassent à la pelle... Ce sont des marqueurs forts que tout le monde ressent" conclut Benjamin Coiffard. ■

Les cartes et le territoire

A Saint-Egrève, sur les quelques 3900 arbres recensés qui poussent sur l'espace public, 1992 ont été dûment identifiés lors d'un diagnostic réalisé par le bureau d'études CITARE en 2014 et 2015 dans les parcs publics ou sur la voirie. Ce travail a été fait en collaboration avec le système d'information géographique (SIG) de la Ville dont les techniciens peuvent désormais s'appuyer sur les systèmes de positionnement satellitaires des GPS afin de géolocaliser très précisément sur une carte chaque arbre que compte Saint-Egrève. "Ils sont tous identifiés. Chaque sujet



Des satellites pour surveiller les arbres saint-égrévois

dispose d'une fiche détaillée dans laquelle on trouve notamment son espèce, son âge, son état et de nombreux indicateurs. Le système se mettant à jour automatiquement, il nous alerte pour

nous rappeler que l'état sanitaire de tel ou tel arbre nécessite une inspection ou une intervention", explique Xavier Damboradjian, chef du secteur des espaces verts de Saint-Egrève. ■

Bicentennaires et plus si affinité

Arbres majestueux plusieurs fois centenaires, sujets venus des quatre coins du monde, espèces étonnantes à découvrir dans les grands parcs de Saint-Egrève dans lesquels il est aussi possible de découvrir une grande diversité d'essences qui peuvent rappeler le passé industriel de la ville... Les arbres font partie intégrante du patrimoine local. A tel point que certains d'entre eux ont bénéficié d'un éclairage tout particulier dans "Le livret du patrimoine" édité par la Ville. Disponible dans différents équipements de Saint-Egrève ce petit opus est aussi téléchargeable sur le www.saint-egrève.fr.



dossier

49

C'est le nombre de communes qui composent la Métropole.



550

C'est en km² la surface totale sur laquelle s'étend le territoire métropolitain.



440 000

C'est le nombre d'habitants qui vivent dans la Métropole.



Services publics

Ville / Mé

Cela fait maintenant deux ans que la Loi de Modernisation de l'Action Publique et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a fait de la communauté d’agglomération grenobloise l’une des 15 Métropoles françaises. Cette métropolisation, voulue par l’État, a pour objectif de mettre en place, en partenariat avec les communes, des projets de territoires cohérents aussi bien dans le domaine de l’aménagement que dans celui du développement économique, de l’écologie... Si cette transition se fait en douceur sans bouleverser fondamentalement le quotidien des Saint-Egrévois, le transfert de certaines compétences comme l’eau potable ou la voirie vers la Métropole ont entraîné des ajustements et de nouveaux contacts ont été mis en place pour que chacun puisse joindre les services qui quotidiennement sont amenés à intervenir pour les Saint-Egrévois. Mais concrètement, dans la vie de tous les jours entre la Ville et la Métropole qui fait quoi?



tropole : qui fait quoi ?



La création des métropoles par l'Etat avait pour objectif de mettre en place, en partenariat avec les communes, des projets de territoires cohérents aussi bien dans le domaine de l'aménagement que dans celui du développement économique, de l'écologie...

Concrètement, cette évolution en métropole qui s'est accompagnée d'un glissement de certaines compétences comme l'eau potable ou la voirie, de la commune vers la Métropole modifie les habitudes des usagers.

En effet, pour certains services, les interlocuteurs ont changé et deux ans après cette évolution, il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver et de savoir qui fait quoi et surtout qui contacter quand on a besoin d'un renseignement sur un sujet précis ou pour signaler un problème ou demander l'intervention d'une équipe technique.

Des services du quotidien

En matière de transfert de compétences, la nouvelle Métropole est devenue l'inter-

locuteur privilégié dans deux nouveaux domaines importants impactant la vie quotidienne des habitants: la voirie et l'eau potable. Par ailleurs, La Métro continue de gérer l'assainissement (eaux usées et pluviales) et la collecte/traitement des déchets ménagers ainsi que le tri sélectif. Pour la gestion de l'espace public, la commune a gardé toutefois la responsabilité d'un certain nombre de compétences notamment en matière de propreté urbaine et d'éclairage public. Aujourd'hui, c'est donc à la Métropole qu'il faut s'adresser pour certaines questions clairement identifiées concernant la voirie et les espaces publics, les déchets ménagers et la collecte, l'eau potable et l'assainissement...

La Métro c'est aussi nous

Sur le plan politique, la Métropole compte 124 élus qui représentent les 49 communes au sein du conseil communautaire. C'est lors du scrutin des élections municipales de 2014 que Catherine Kamowski, Daniel Boisset et Catherine

Haddad ont été désignés par les électeurs afin de les représenter dans cette instance. Ces derniers assurent un lien constant entre la commune et la Métropole dont ils participent activement aux décisions et dont ils surveillent l'action.

Liens constants

Bien évidemment au-delà de cette représentation des élus de la Ville, les services administratifs des deux entités travaillent aussi en collaboration. Dans la mesure du possible chacun s'efforce de "répondre au mieux aux attentes de leurs interlocuteurs et les utilisateurs sont en cas de besoin réorientés vers le service compétent quelle que soit la collectivité dont relève cette compétence. Mais nous sommes toujours dans une phase de transition, il faut que tout le monde apprenne à travailler dans ce nouveau cadre et s'il y a bien sûr occasionnellement quelques dysfonctionnements, les élus et les services sont vraiment mobilisés dans le sens d'une amélioration constante du service public", constate Catherine Kamowski. ■

MAPTAM

Promulguée le 27 janvier 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles, prévoyait que tous les territoires de plus de 400 000 habitants, au sein d'une région urbaine de plus de 650 000 habitants, devaient systématiquement être transformés en métropole au 1^{er} janvier 2015.

LE SAVIEZ VOUS ?

La France compte aujourd'hui 15 métropoles (Nancy, Nice, Lyon, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, le Grand Paris et Aix-Marseille Provence). Les aires métropolitaines françaises représentent aujourd'hui près de 25 millions d'habitants et concentrent plus de la moitié du produit intérieur brut.

... QUI FAIT QUOI?



- **Création, aménagement et entretien de la voirie communale**, de son mobilier, du revêtement, de la signalisation au sol et routière, des barrières de chemin, des feux tricolores, des panneaux de rue et de signalisation.

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807

- **Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal** à l'échelle des 49 communes métropolitaines. Après une phase de concertation en 2016, le projet est actuellement en phase de traduction réglementaire et sera finalisé en juin 2018. Après consultation et enquête publique il devrait être approuvé et entrer en vigueur (en remplacement des PLU communaux) en juin 2019.

SERVICES D'INTERÊT COLLECTIF

- **Traitement des eaux pluviales** et usées (gestion de la collecte, traitement des eaux à la station d'épuration Aquapôle...)

Contact : 04 76 59 58 17

- **Gestion de l'eau potable** (contrôle des installations d'assainissement non collectif...)

Contact abonnement et factures : 04 76 56 53 20.

Dépannage pour l'eau potable :

Contact : 04 76 59 58 17.

- **Gestion de 15 zones** d'activités économiques d'intérêt communautaire comme Vence Coparc.
- **Création, aménagement et gestion des zones** d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques du territoire.
- **Soutien à l'innovation** technologique et aux pôles de compétitivité.
- **Définition de la stratégie globale** de développement touristique de dynamisation et de revitalisation commerciale.

- **Coordination du développement des logements** via le Programme Local d'Habitat.
- **Gestion des logements et aires d'accueil** des gens du voyage.
- **Soutien financier** à la réhabilitation thermique des particuliers.

- **Préservation des espaces naturels métropolitains.**
- **Mise en place du Plan Air-Climat**, lutte contre les nuisances sonores, accompagnement de la transition énergétique et développement des infrastructures nécessaires à l'usage de véhicules électriques.
- **Prévention spécialisée** (éducateur jeunesse)
- **Gestion du cimetière** d'intérêt métropolitain, du crématorium, de la fourrière, des services funéraires...
- **Collecte et gestion des ordures ménagères.**

CONTACT OM

0 800 500 027



NAGEMENTS

- **Eclairage public**, panneaux photovoltaïques.
- **Espaces verts**, fontaines et bassins, fleurissement.
- **Propreté urbaine**, emplacements dédiés à la collecte des ordures ménagères et accessoires à vocation esthétique...

CONTACT

04 76 56 53 33

URBANISME

- **Réception des dossiers**, instruction et accord des déclarations préalables de travaux et des permis de construire.

A noter : en attendant la mise en place du futur PLUi, c'est le Plan Local d'Urbanisme établi en 2011 par Saint-Egrève qui reste en vigueur.

CONTACT

04 76 56 53 17

EMPLOI

- **Animation locale**, gestion des marchés alimentaires, organisation des marchés de détail.
- **Entretien des liens** avec les entreprises artisanales et commerciales.
- **Avec le SIVOM du Néron** et sa Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron : facilitation à l'accès à l'emploi des habitants du canton, mobilisation des entreprises sur les questions d'emploi, soutien des publics fragilisés...

CONTACT MEEN

04 76 13 18 05

HABITAT

- **Relation de proximité** avec les demandeurs de logements sociaux : guichet d'entrée pour la constitution et le dépôt des demandes de logements sociaux.

CONTACT CCAS

04 76 13 53 47

CULTURE

- **Gestion de l'Etat civil** et organisation des élections.
- **Missions de prévention** et de sécurité par la police municipale
- **Accompagnement** des personnes âgées et à la santé.
- **Entretien des écoles** et réussite éducative,
- **Accueil petite enfance**, l'enfance et le périscolaire,
- **Sport**, vie associative, culture, jeunesse,
- **Préservation de l'environnement** et promotion du développement durable,
- **Projets urbains communaux** et solidarité.





Tous à l'eau! Non mais à l'eau quoi!

La section natation de l'USSE, c'est le club de tous les superlatifs ! Plus de 600 adhérents, des nageurs de 5 à 99 ans (quasiment), des créneaux horaires qui affichent régulièrement complet et des médailles à la pelle... Découverte.

Il semble que tout réussisse à ce "petit club" qui a su se forger une renommée bien au-delà des frontières saint-egrévoises. Ayant établi ses quartiers dans le bassin de la piscine intercommunale Tournesol, la section présidée par Michel Pla affiche une insolente bonne santé.

Cas d'école (de natation)

Comme tous les mercredis après-midi, la vieille piscine est envahie par les enfants qui se familiarisent avec l'eau sous la direction de Johnny Macaire, entraîneur emblématique du club depuis toujours ou de Norbert Pra, un jeune encadrant pur produit de la section, ou encore de Laurent de Bernon. "C'est un autre milieu, certains y sont tout de suite à l'aise, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Les tout-

petits doivent apprendre à maîtriser cet élément", explique Michel Pla qui rappelle que l'école de natation "compte environ 220 enfants de 5 à 11 ans. Ils viennent apprendre à nager. Les parents qui inscrivent leurs enfants le font pour des raisons de sécurité dans 80% des cas. Ici on a de la chance car sur Saint-Egrève, les enfants suivent tous des cycles de natation à l'école. Nous sommes donc complémentaires". A l'USSE il y a quatre stades dans l'apprentissage de la natation et si le jeu fait partie intégrante de cette initiation, la technique est aussi abordée pour que les enfants apprennent dès que possible les bons réflexes. Seule ombre au tableau: la section victime de son succès doit "depuis trois ou quatre ans refuser chaque année de prendre des inscriptions car nous n'avons pas les moyens matériels et humains d'accueillir tous les enfants qui souhaitent nous rejoindre".

Compétition "piano-piano"

Même si ce n'est pas son but premier, l'école de natation apparaît tout de même comme "un vivier potentiel pour la compétition. Chaque année 10 ou 12 enfants de l'école de natation passent dans la section compétition qui compte entre 100 et 110

compétiteurs maximum". Mais attention, ici même si l'ambiance reste familiale, l'entraînement est particulièrement exigeant "pour une préparation sérieuse, il faut compter environ 4 à 6 séances hebdomadaires de 1h30 à 2h chacune auxquelles il faut bien sûr ajouter un petit peu de musculation", explique le président en désignant Yann Vazart, l'un des jeunes espoirs du club qui l'an dernier a participé au Championnat de France NI. "Yann, en période de compétition par exemple, arrive à faire à peu près 12 à 14 séances hebdomadaires". Mais, bien que cela semble énorme en terme d'entraînement, il apparaît que le club de Saint-Egrève est réputé pour aller "piano piano en terme de volume kilométrique. Johnny Macaire qui assure les entraînements des compétiteurs a une éthique, un respect des nageurs, de leur morphologie...". Et il est vrai que comparativement à d'autres clubs les nageurs de l'USSE ne sont pas ceux qui passent le plus de temps dans les bassins. Pourtant, cela ne les empêche pas d'engranger des résultats impressionnants. "On a des nageurs énormes comme François Bosse qui en 2016 s'est hissé à la 26^e place au national. Pauline Pélerin médaille de bronze au 50 brasse N2 à Saint-Etienne"

liste le président intarissable sur la question qui indique que "d'ici deux ou trois ans une nouvelle génération de nageurs devrait exploser". Mais ce sont surtout les résultats des interclubs qui semblent faire sa fierté. "On est 45^e sur plus de 1000 clubs. Ce résultat est lié à l'état d'esprit de la section. Les nageurs prennent plaisir à participer ensemble à des compétitions et se challengent entre eux, entre frères et sœurs sans se prendre la tête".

Emulation

C'est sans doute cette saine émulation entre tous les membres de la section qui explique le succès de sa branche loisir. En effet, là encore, plus de 250 personnes bravent volontiers le froid de l'hiver pour s'entraîner ensemble dans le bassin de la piscine Tournesol sans autre objectif que de se faire plaisir. "Ils viennent s'entretenir ou apprendre une deuxième ou troisième nage... on y retrouve ici aussi la même émulation que chez les compétiteurs" continue Michel Pla qui se réjouit du développement des compétitions masters qui sont apparues depuis quelques années et "qui mobilisent certains mordus". ■

Bientôt une nouvelle piscine

Le projet de future piscine intercommunale, qui sera installée le long de la RD 1075, avance sereinement. Dessiné par le cabinet Berthomieu-Bissery-Mingui, le futur équipement du SIVOM du Néron, offrira aux nageurs un bassin intérieur de 375m², un autre de récupération de 120m² et un troisième extérieur de 200m².

Zapping du mois

JANVIER

Samedi
7

Ca commence bien!

Voilà: ça c'est fait! Le Pôle Jeunesse a déjà donné le ton de l'année 2017. Dès le premier samedi de ce mois de janvier, toute l'équipe a rassemblé une bonne partie des jeunes Saint-Egrévois de 12 à 17 ans pour faire une énorme soirée déguisée au Patio! Résultat des courses, une ambiance de fou qui a réchauffé l'assemblée et qui a donné des fourmis dans les jambes de tout ce petit monde qui commence ces douze mois avec un sourire jusqu'aux oreilles!

BAL FOLK: samedi 3 février, les étudiants de L'Unisson, ceux de l'orchestre 1^{er} cycle du Fontanil-Cornillon et les Loupsfolks de Domène se sont donné rendez-vous à l'Espace Claretière dans le cadre du réseau musique entre Saint-Egrève et le Fontanil-Cornillon pour organiser un bal folk de 19h à 20h30. En savoir + : 04 76 75 48 63

Matière gourmande



Le cœur de l'œuvre de Louis Gagez, jeune peintre diplômé des beaux arts de Rouen, c'est la matière. La peinture, il la travaille en larges couches desquelles le rêve prend forme. D'accidents en plissements, il ponce, gratte et provoque des reliefs. Et là, tectonique des plaques à l'échelle d'une toile, se forment peu à peu des pay-

sages sur lesquels poudroie une lumière de naissance du monde colorée mais indistincte, brumeuse... "J'aime traiter la matière avec gourmandise, son contact, son odeur, sa lenteur d'exécution, qui laisse au regard le temps d'envisager le reste" écrit Louis Gagez dont les tableaux sont à découvrir du 9 au 19 février dans les salons de l'Hôtel de Ville. Ciels, paysages, horizons épurés, le peintre se promène à la lisière de l'abstraction et de la figuration pour un petit moment de poésie un brin mélancolique.

A noter, un vernissage est prévu le jeudi 9 février à 18h30. Horaires d'ouverture de l'exposition: jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche de 14h à 17h30. ■

Informatique senior

L'informatique, il n'y a pas d'âge pour s'y mettre. La preuve, pour les plus de 60 ans, des cours d'initiation individuels sont gratuitement dispensés par des bénévoles dans les locaux de la Maison des Solidarités et des Familles. Ces formations, ouvertes aux grands néophytes, se décomposent en cinq séances d'1h30 qui sont programmées de septembre à juin, hors congés scolaires, le lundi de 14h à 15h30.

Ces cours sont proposés aux personnes qui disposent de leur propre PC et qui souhaitent apprendre à le maîtriser ou approfondir leurs connaissances. Les séances peuvent alors se dérouler soit sur le matériel des stagiaires soit sur celui du CCAS. Mais, pour les personnes qui ne sont pas équipées, il est aussi possible de suivre deux séances d'1h30 qui permettront de découvrir l'informatique afin de permettre de voir si elles souhaitent ou non se lancer



dans l'ère du numérique et suivre une formation de cinq séances.

Avis aux futurs sexagénaires 2.0, il reste quelques places pour la période du 20 mars à fin juin. Inscriptions: 04 76 56 05 40.

A noter: ces formations ne sont pas ouvertes aux personnes souhaitant apprendre à utiliser un ordinateur Mac ou une tablette tactile. ■

le temps de lire

Secteur ADULTE

Libertango de Frédérique Deghelt

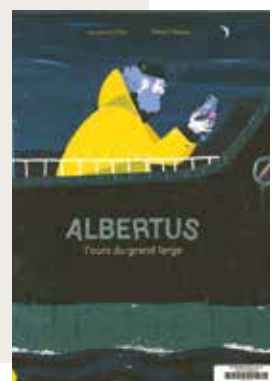
Luis a 80 ans quand il raconte sa vie à Léa: parcours exceptionnel d'un hémiplegique qui grandit dans une famille d'origine espagnole immigrée à Paris où on le traite comme un fardeau. Il passe son enfance l'oreille collée à la radio familiale jusqu'au soir où il croise le chemin d'Astor Piazzolla, magnifique bandonéoniste et compositeur argentin. Le musicien le prend sous son aile et l'introduit dans son milieu, la musique. Luis qui a du mal à communiquer avec les mots découvre que la musique est son langage et bien vite n'a plus de doute: il sera chef d'orchestre!



Secteur JEUNESSE

Albertus l'ours du grand large de Laurence Gillot et Thibaut Rassat chez Milan

Le mystère reste entier.... sur le pont de son navire de marchandise le capitaine, Balthazar Babkine, découvre un ours en peluche. Qui a bien pu perdre cet ours puisqu'il n'y a pas d'enfants à bord? Balthazar veut élucider ce mystère et mène l'enquête auprès de ces hommes afin de connaître le secret de l'ours en peluche.



LA VENCE SCENE

“A vous de voir”, le programme

Samedi 11 février à 20h30

Roberto Zucco, pièce mortelle



Une fois de plus la Compagnie La Troupement ne fait pas dans la demi-mesure. Après s'être frotté à Richard III, le théâtre du risque emmené par Sébastien Geraci a décidé de se colleter avec Koltès et met en scène l'errance de "Roberto Zucco". Inspirée d'un fait divers réel, la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès évoque le bien réel tueur en série italien Roberto Succo. Violente et tragique mais teintée d'humour et d'émotions, cette création crépusculaire est un véritable coup de poing qui laisse le spectateur à la limite du KO debout ! Il faut dire que la vingtaine de comédiens mobilisée pour l'occasion n'épargne pas sa peine.

En savoir + :

www.facebook.com/latroupement

INFO PRATIQUES :

Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr



Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr



VENDREDI 17 FÉVRIER

20h30 : **Cérémonie d'ouverture** par la Cie des Gentils et "Musique de Films", concert par L'Unisson.

20h30 : "Le cercle - Rings" (Int - 12 ans), cocktail sanglant offert.

SAMEDI 18 FÉVRIER

15h : "La Tortue Rouge", animation origami

15h : "Sahara"

17h30 : "L'Empereur"

17h30 : "Paris pieds nus", avant-première, animation chansons

20h : **Accueil piano bar** par la Cie des Gentils

20h30 : "Tempête de sable" [VOSTF]

20h30 : "Sage-femme" avant-première, animation danse.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

10h30 : "Le potager de mon grand-père", potage et papotage

10h30 : "Tous en scène"

14h : "L'Empereur"

15h : "L'école des lapins", avant-première, animation boîte à Balbu-Ciné et goûter "carotte cake" offert

16h : "Raid dingue"

17h : "Rivière sans retour", animation théâtre

18h : "Les oubliés" [VOSTF], avant-première, animation théâtre



20h : **Accueil piano bar** par la Cie des Gentils

20h30 : "Chez nous", avant-première

20h30 : "La La land", animation danse

LUNDI 20 FÉVRIER

10h30 : "Ballerina", animation danse

10h30 : "Sahara"

14h : "La vallée des loups"

15h : "La jeune fille et son aigle" [VOSTF], avant-première, animation boîte à Balbu-Ciné

16h : "Lego Batman, le film"

18h : "Rock'n'Roll"

18h : "L'ascension"

20h : **Accueil piano bar** par la Cie des Gentils

20h30 : "Le professeur de violon" [VOSTF], animation danses latines, soirée tapas

20h30 : "Raid dingue"

MARDI 21 FÉVRIER

10h30 : "La Fontaine fait son cinéma", avant-première, animation fable

10h30 : "Ma vie de courgette", animation boîte à Balbu-Ciné

15h : "Un sac de billes"

15h : "Tous en scène", animation karaoké par la Cie des Gentils

17h30 : "La La Land"

17h30 : "Un paese di Calabria" [VOSTF], rencontre avec la réalisatrice

20h : **Accueil piano bar** par la Cie des Gentils

20h30 : "Citoyen d'honneur" [VOSTF], avant-première

20h30 : "Rock'n'Roll", blind test par la Cie des Gentils

MERCREDI 22 FÉVRIER

10h30 : "A deux, c'est mieux !", animation danse

10h30 : "Lego Batman, le film"

15h "Tous en scène", animation karaoké par la Cie des Gentils

15h : "Panique tous courts", avant-première, animation Ludothèque

16h : "Alibi.com"

17h30 : "Kalo Pothi, un village au Népal" [VOSTF], rencontre et vente d'artisanat

18h : "Loving" [VOSTF]

20h : **Accueil piano bar** par la Cie des Gentils

20h30 : "Si j'étais un homme"

20h30 : "Chantage", ciné-concert, clôture et remise des prix des rencontres

l'agenda du 3 au 20 février 2017

JUSQU'AU 11 FÉVRIER

Exposition "Chansons tsiganes" par Nathalie Novi à la Bibliothèque Barnave

SAMEDI 3 FÉVRIER

Bal folk à l'Espace Claretière du Fontanil-Cornillon dans le cadre du réseau musique entre Saint-Egrève et le Fontanil-Cornillon. De 19h à 20h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63.
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

SAMEDI 4 FÉVRIER

Loto du 2 Rochers Football Club à l'Espace Robert Fiat. Début des parties à 20h

Basket, l'équipe "Prénat" masculine de l'USSE reçoit Epagny Etoile Sportive au gymnase Lionel Terray. 20h30.

Handball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Besançon à la Halle Jean Balestas. 20h45.



DIMANCHE 5 FÉVRIER

Ski de piste, sortie aux Saï-sies-Espace Diamant. Dès 7h. Inscriptions le jeudi 2 février à la permanence du foyer de l'USSE au complexe J. Balestas.

Pucier solidaire par l'association Tibétains, Peuples de l'Himalaya à l'Espace Robert Fiat au profit du Langtang au Népal. De 9h à 17h. Contacts inscriptions : 06 84 98 15 53 / 06 18 79 30 60 / 09 75 88 71 32. tph38120@yahoo.fr <http://tibetainsetpeuplesdelhimalaya.unblog.fr>

LUNDI 6 FÉVRIER

Permanence Info énergie gratuite assurée par l'ALEC à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h. Sur inscriptions : 04 76 00 19 09.

MARDI 7 FÉVRIER

Café des sciences du Néron, "les biocarburants" à l'espace convivialité de La Vence Scène de 18h à 20h.

MERCREDI 8 FÉVRIER

Concert "Rencontre percutante", audition cuivres et percussions de classes de L'Unisson à l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Communal avec la participation des élèves cuivres et d'un ensemble percus claviers de l'Orchestre à l'école. De 19h à 20h.

En savoir + : 04 76 75 48 63.
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

DU 9 AU 19 FÉVRIER

Exposition Louis Gagez dans les salons du Château Borel. Vernissage le jeudi 9 février 2017 à 18h30.

www.louisgagez.over-blog.com

SAMEDI 11 FÉVRIER

Concertation, "Les élus viennent à votre rencontre", secteur Nord Cornillon à la Maison des Associations. De 9h à 12h.

Loto de la section Basket de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. 19h.

Théâtre "Roberto Zucco" par la compagnie La Troup'ment - théâtre du risque à La Vence Scène. 20h30.

DIMANCHE 12 FÉVRIER



Ski de piste, sortie à la Plagne. Dès 7h. Inscriptions le jeudi 9 février à la permanence du foyer de l'USSE au complexe J. Balestas.

Théâtre, stage d'impros pour adultes organisé par A Vence Théâtre de 10h à 17h.

En savoir + : 06 82 53 83 94.

Basket, l'équipe "Prénat" féminine de la section basket de l'USSE reçoit Saint-Martin-d'Hères au gymnase Lionel Terray. 15h30.

DU 17 AU 22 FÉVRIER

A vous de voir, "Rencontres cinématographiques de Saint-Egrève" à La Vence Scène. Avant-premières, rencontres, animations... voir aussi en pages 5 et 18.

SAMEDI 18 FÉVRIER

Basket, l'équipe "Prénat" masculine de la section basket de l'USSE reçoit Montmelian au



LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ **La La Land**

Le 6 février à 20h ; le 7 fév. à 20h.

▶ **Tous en scène**

Le 7 février à 17h30.

▶ **Un sac de billes**

Le 6 février à 20h.

▶ **Notre-Dame de Paris**

Ballet au cinéma

Le 7 février à 20h.

▶ **Seul dans Berlin**

(ciné-résistance)

Le 10 février à 20h.

▶ **Raid dingue**

Le 8 février à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 9 fév. à 20h ; le 10 fév. à 20h ; le 11 fév. à 18h et 20h30 ; le 12 fév. à 15h et 17h30 ; le 13 fév. à 20h ; le 14 fév. à 20h30.

▶ **Sahara**

Le 8 février à 15h et 17h30 ; le 10 fév. à 18h ; le 11 fév. à 14h et 16h ; le 12 fév. à 15h et 17h ; le 14 fév. à 18h.

▶ **La communauté (VOSTF)**

Le 8 février à 20h ; le 12 fév. à 20h ; le 13 fév. à 20h ; le 14 fév. à 20h.

▶ **Le divan de Staline**

Le 9 février à 20h ; le 12 fév. à 20h.

▶ **Lego Batman, le film**

Le 15 février à 14h, 16h et 18h

▶ **Cinquante nuances plus sombres**

Le 15 février à 17h30 et 20h30 ; le 16 fév. à 20h30.

▶ **Compte tes blessures**

Le 15 février à 20h ; le 16 fév. à 20h.

▶ **Wallace et Gromit : les inventuriers**

(tarif unique 4€ la séance)

Le 15 février à 15h.

"A vous de voir"

Les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève

Du 17 au 22 février

gymnase Lionel Terray. 20h30.

Handball, l'équipe N2 de la section handball de l'USSE reçoit Vénissieux à la halle Jean Balestas. 20h45.



DIMANCHE 19 FÉVRIER

Ski de piste, sortie aux Arcs. Dès 7h. Inscriptions le jeudi 16 février à la permanence du foyer de l'USSE au complexe J. Balestas.
2^e Open rapide d'échecs de Saint-Egrève par la section



échecs du Sou des Ecoles à l'Espace Robert Fiat.

DU 20 AU 24 FÉVRIER

Matinées graphiques de l'Atelier de l'Islo. Stage de dessin, acrylique, huile et techniques mixtes.

En savoir + : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo@gmail.com.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.
Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tourmier, conciliateur de Justice.
Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h, ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-12h et 13h15-18h30.
Fermé samedi, dimanche et jours fériés

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**
Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**
Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.
Régie des eaux **04 76 56 53 20**
Permanences en mairie jeudi de 13h30 à 18h.
Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 04 au 10/02 : pharmacie de la Pinéa, **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"
Du 11 au 17/02 : pharmacie Brossier Cohen, **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux
Du 18 au 24/02 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 25/02 au 03/03 : pharmacie Casadella, **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 04 au 10/03 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée
Du 11 au 17/03 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
1 rue du Drac

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux de carrosserie
Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Julien MOURIER Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

SAINT-ÉGRÈVE - LA MONTA

ENTRE VILLE ET NATURE

Les Tilleuls

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS À SAISIR



RT 2012

LOI PINEL

0% PLUS

- Une situation privilégiée dans un quartier calme et recherché.
- Commerces, écoles et transport (tram ligne E) à proximité.
- Une architecture contemporaine parfaitement intégrée dans son cadre naturel.
- 15 appartements, du T1 au T4, prestations de standing avec garages et parkings sécurisés.

(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôts. Réduction d'impôts pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans cette zone géographique destinée à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous conditions de ressources.
(2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus.

ESPACE DE VENTE ▶
36 rue des Vingt-Toises
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
07 68 97 08 69
COMMERCIALISATION ▶
www.aubreton.com

aubreton

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Vidéo-protection : pour un cadre de vie apaisé à Saint-Egrève !

Nous avons choisi d'inscrire parmi les projets du mandat, le déploiement de la vidéo-protection qui sera l'une des actions phare du plan de sécurité et de prévention de la municipalité, afin de lutter contre les incivilités mais aussi afin de doter nos policiers municipaux et nos gendarmes de moyens modernes d'investigation.

Depuis 2010, la ville de Saint-Egrève et ses partenaires institutionnels ont défini collectivement une stratégie territoriale en matière de prévention et de sécurité afin de s'adapter aux évolutions de la délinquance. A l'instar de nos communes voisines qui sont en train ou ont déjà mis en œuvre un tel dispositif – Grenoble, Saint-Martin-le-Vinoux, Voreppe, Le Fontanil - la vidéo-protection apparaît comme un outil d'aide complémentaire indispensable pour les équipes de police.

Il n'est pas question d'installer des caméras à chaque carrefour ni encore moins de surveiller la population, mais bien d'apporter un outil supplémentaire aux forces de l'ordre afin qu'elles puissent être aidées dans la résolution d'affaires. La vidéo-protection permet en effet de dissuader d'éventuels individus de commettre des actes de délinquance et d'améliorer les taux d'élucidation des dépôts de plainte.

Avec l'aide des référents sûretés de la gendarmerie nationale, une étude globale sur notre ville sera réalisée au cours du premier semestre afin d'identifier les secteurs où un dispositif de caméra pourrait être pertinent. Cette expertise sera d'une importance capitale puisqu'elle nous fournira de précieuses recommandations, en termes de matériel proposé ainsi qu'en termes de localisation de points sensibles.

Pour nous ce choix très encadré juridiquement et mis en place en concertation avec la population, est un gage d'une meilleure sécurisation, à terme, de notre ville et de ses habitants pour que notre ville reste une ville où il fait bon vivre.

Pascal De Filippis
Président de Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Un budget 2017 conservateur et décalé

C'est une "tradition" à Saint-Egrève : le budget de fonctionnement de la ville est exagérément pessimiste tant en dépenses qu'en recettes. Conséquence : comme les années précédentes, nous terminerons 2017 avec un excédent de près de 1 million d'euros entre le prévu et le réalisé mais il faudra tout de même faire face à des restrictions de crédits !!

C'est paradoxalement au moment où la population de St-Egrève augmente et se diversifie sociologiquement le plus, que la majorité décide de réduire à la fois le personnel et les dépenses liées aux services rendus. On a le sentiment d'un décalage entre la réalité des Saint-Egrévois et le diagnostic conservateur et daté sur lequel l'exécutif se base pour construire le budget de la ville. Sentiment que renforce la quasi-stagnation de la subvention accordée au CCAS malgré l'accroissement du vieillissement de la population et la nette augmentation du chômage sur la commune (+17 % en 2016/2015). Tout comme les baisses des subventions aux associations qui ont effectivement diminué de 100 000 euros entre 2013 et 2015. Par ailleurs, des investissements sans cohérence et déconnectés de la réalité sont annoncés :

120 000 euros pour des caméras de surveillance (!), une rénovation de l'école Barnave (aujourd'hui dans un état lamentable) au lieu d'une reconstruction, qui aurait dans tous les cas dû être réalisée depuis longtemps déjà. La majorité annonce également (sans aucune explication) un investissement de plus de 2 millions d'euros pour "renforcer le numérique" à la Bibliothèque Barnave (après une facture de 50 000 euros d'"études" !) et laisse entendre la fermeture des antennes de Rochepleine et de Fiancéy.

Ce sont plutôt ces antennes qui mériteraient de sérieux investissements pour augmenter leur attractivité et inciter les lecteurs à y revenir. La fermeture de ces services municipaux de proximité serait inacceptable.

L'enjeu est plus que jamais de maintenir le niveau de services indispensable à la qualité de vie des Saint-Egrévois.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Participation citoyenne : vœu pieux ou d'avenir ?

A St-Egrève, la participation des habitants à la vie démocratique locale se résume à voter tous les 6 ans. Le Conseil des habitants est opaque, celui de l'Agenda 21 ne se réunit plus, le Conseil Municipal des Enfants a disparu. Pourtant, dans le projet de mandat de l'actuelle majorité, on lit : "développer la démocratie de proximité, mettre en place un Conseil de Jeunes...". La ville pourrait prendre exemple sur la Métropole qui a lancé une plate-forme participative où chacun peut donner son avis sur les projets. A St-Egrève, nous pensons qu'il est grand temps que la ville valorise les idées des habitants. Comment ? Par une meilleure information sur les dossiers en cours ; par une réelle concertation et prise en compte des avis ; par sa capacité à accompagner les idées et projets des habitants. Toutes les formes de participation sont utiles :

- via Internet. La refonte prévue du site de la ville doit permettre l'accès à plus d'info, aux C.R. de réunions avec présentation détaillée des projets, de signaler facilement un problème, etc. Saint Egrève est une ville @@@@, ce qui veut dire notamment "un accès citoyen à des données publiques lisibles par tous, l'ouverture des données préalables aux concertations sur les projets urbains";
- en direct, à travers des réunions de concertation très en amont des projets ;

- par les instances existantes : un Conseil Municipal retransmis en direct, un Conseil des Habitants transparent ;

- par des instances à créer : Conseil des Jeunes, des Associations, etc.

- le budget participatif annoncé pour les quartiers : avec 0,86% du budget d'investissement, c'est un bon début ! à condition que les projets soient sélectionnés par un large public.

Vous avez élu des représentants au Conseil de la Métro et au SIVOM (qui gère, entre autres, le projet de piscine). Ces élus n'ont jamais rendu compte de leur travail ni même de leurs votes ! Une ville transparente, favorisant l'émergence de projets d'habitants et à l'écoute de leurs besoins et leurs attentes, tel est notre vœu !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos - groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Une nouvelle organisation territoriale au 1^{er} janvier 2017

La mise en œuvre de la nouvelle organisation territoriale - issue de la loi NOTRe du 7 août 2015 - emporte avec elle de nombreux sujets liés à la gouvernance, aux transferts des compétences, aux finances et à la fiscalité locale, à la réorganisation des équipes administratives de 2 intercommunalités sur 3, à de nouvelles relations avec les départements et régions. Elle s'inscrit dans les mouvements successifs de déconcentration et de décentralisation des politiques publiques depuis 1964. De nouveaux cadres du "dialogue territorial" doivent se mettre en place entre les acteurs territoriaux, leurs partenaires et bien sûr les représentants de l'Etat pour répondre à un devoir d'efficacité des politiques publiques, à organiser ensemble et à mener dans la durée.

On ne peut que déplorer les baisses de dotations programmées dans le cadre du pacte de stabilité pour 2017. La part reposant sur les collectivités pour participer à l'effort de redressement des comptes publics est surévaluée : 22 % alors que les collectivités pèsent moins de 18 % des dépenses publiques, et ne tiennent pas assez compte du poids des dépenses d'investissement dans les budgets locaux.

Le plan d'économies de l'Etat représente au final 40 milliards d'euros. Les collectivités en auront supporté 25 % au total à travers la baisse de 10 milliards des dotations en trois ans. La Cour des Comptes reconnaît "l'effort de maîtrise de leurs dépenses qu'elles ont engagé, au prix il est vrai d'une baisse sensible de l'investissement public et de la commande publique". Cela n'a pas que des conséquences sur l'emploi public mais sur l'ensemble de l'emploi, industriel notamment. Plus que jamais la métropole doit être un projet politique, un échelon stratégique innovant et respectueux des dynamiques locales, des villes, de leurs cultures et de leurs habitants.

C'est ainsi, avec un projet métropolitain ambitieux, démocratique et solidaire, que nous pourrions faire rayonner notre métropole grenobloise et construire son avenir.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

L'accession abordable sécurisée



St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE

T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102
T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



Peinture

Décoration

Revêtements de sols



PANZARELLA Christophe

16 rue de Chantemerle
38120 St Egrève

06 60 65 54 36
c.panzarella@free.fr

Artisan à St Egrève depuis 25 ans

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier

Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

GRUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Prédieu. T4 65 m², 2 chambres, séjour double, rénové, ascenseur, balcon.</p> <p>DPE : D 138 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>St Robert. Maison 140 m² habitables + dépendances. Terrain de 579 m². 4 chambres.</p> <p>DPE : E 309 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Chatelet. T4 62 m², 2 chambres, séjour double, rénové, ascenseur, balcon.</p> <p>DPE : E 145 000 €</p>
<p>SASSENAGE</p>  <p>Résidence standing fermée, T3 de 72 m², 2 chambres, espace vie 43 m². Terrasse + jardinet.</p> <p>DPE : C 249 000 €</p>	<p>VOREPPE</p>  <p>Duplex 78 m², 2 chambres, terrasse, calme.</p> <p>DPE : E 179 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p>  <p>Belle résidence sécurisée, dernier étage avec ascenseur. T1 33 m², sans travaux à prévoir.</p> <p>DPE : D 75 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**



Krys

D. BAPST
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes

L'accession abordable sécurisée

ST-EGREVE



T2 à partir de 139 000 €*
Lot n°202

T3 à partir de 169 000 €*
Lot n°203
avec garage

EN AVANT-PREMIÈRE
T2, T3 et T4

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

isère habitat
notre métier, vous accompagner

*Sans conditions de plaidoirie de souscription. Prix en location accession pour réserves d'habitabilité et sous réserve de l'ajournement définitif.



Bois de chauffage, Bois d'allumage & Buches de bois compressées

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS

Contact : 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr
Email : alpesbois38@gmail.com




40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics